BULLETIN D'INFORMATION DES BUREAUX D'ETUDES
N°60 – Octobre 2015

La CFDT a signé l'accord concernant la complémentaire santé. Aucune autre organisation syndicale n'a paraphé cet accord. La CGT a toujours été claire sur son positionnement.

Nous l'avons dit et répété tout au long de la négociation face à un patronat obnubilé par une logique comptable et néolibérale. C'est cette même logique qui leur a fait refuser la prise en compte des ayants droits au sens de la Sécurité Sociale et la mutualisation du « *haut degré de solidarité* » sur l'ensemble de la branche. Cela dénote des conceptions différentes de la complémentaire santé et plus largement de la protection sociale.

Partageant les valeurs fondatrices de la Sécurité Sociale, du mouvement mutualiste et des institutions de prévoyance qui ont permis le développement d'un système de soins et de santé, il était de notre responsabilité de façonner une protection sociale de branche, organisée autour d'une démarche de prévention. Les politiques de prévention étaient au cœur du système lors de sa mise en place en 1945. Il s'agissait d'abord d'une mise en Sécurité Sociale des salarié-e-s et de leurs familles, derrière une approche globale santé avec, au cœur, le travail. Articuler réparation du « *mal du travail* » et prévention aurait dû être l'objet de l'accord de branche. Et ce simplement en mutualisant, au sein de la branche, la totalité du haut degré de solidarité. Mais il en a été autrement. Nous ne pouvons encore une fois, que le regretter …

Mais nous savons bien que le patronat préfère casser l'humain sur l'autel du rendement quitte à faire réparer les dégâts ensuite, plutôt que de « *soigner* » le travail.

Montreuil, le 22 octobre 2015

✂.....

Pour nous aider dans la négociation, Adhérez et faites adhérer à la CGT !

Nom : .....Prénom : .....
Entreprise : .....Fédération : .....
Téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/ Courriel :.....@.....

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous.

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex – Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42
E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr